

MSDRO 21 P26

Didactique du droit II

**Evaluer des compétences en droit
(l'évaluation critériée de tâches
complexes)**

Evaluer des compétences, remarques introductives

Une évaluation critériée

= une évaluation qui utilise
plusieurs critères distincts pour
juger les productions des élèves



augmenter le nombre de points
de vue pour avoir une vision plus
complète des diverses qualités du
travail des élèves

(Ne pas se contenter de
l'exactitude !)



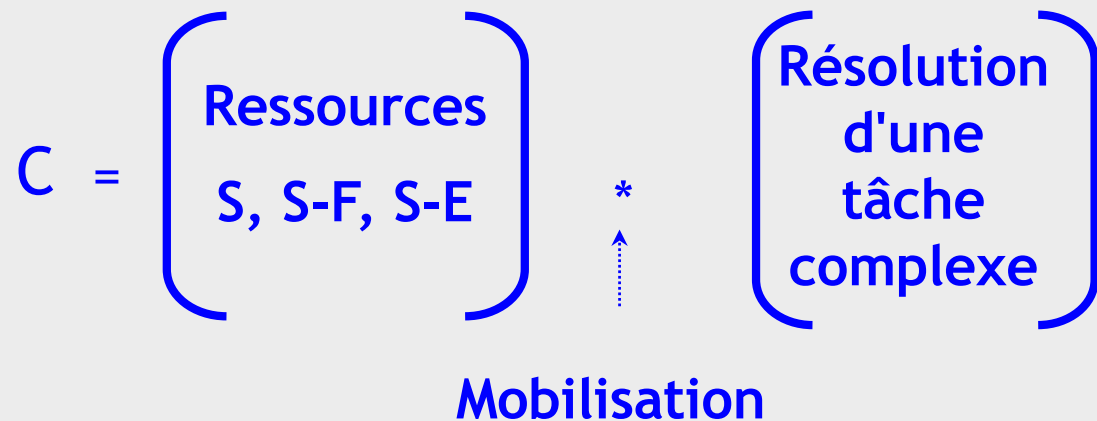
**communiquer avec les élèves au
sujet de leurs apprentissages**



évaluer une tâche complexe

Un rappel sur la définition d'une compétence

= la possibilité pour un individu, de mobiliser un ensemble intégré de ressources (des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être) en vue de résoudre une tâche relativement complexe



Evaluer des compétences, possible ?

Oui, mais... il y a de nombreuses difficultés pratiques et des doutes sur la légitimité d'une telle pratique !

De plus, on n'évalue que les traces visibles laissées par les élèves lors de l'exercice de ces compétences !

On ne peut donc mesurer que des approximations de la compétence en analysant les productions issues d'activités imaginées pour refléter cette compétence !

(cf. l'article de Meyer mis à disposition sur www.gaius.ch et l'ouvrage dirigé par B. Rey, *L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel*, de Boeck, 2014; en particulier la contribution de M. Crahay)

Des principes pour évaluer des compétences

- Alternier l'évaluation de la maîtrise des ressources et l'évaluation de l'acquisition des compétences
- Evaluer seulement les compétences qui ont fait l'objet d'un apprentissage
- La situation d'évaluation ne devrait pas être plus difficile que les situations d'apprentissage
- **Règle des 2/3**
 - exercer au moins 3x la compétence avant d'évaluer
 - tester au moins 3x la compétence durant l'année
 - tester 3x la maîtrise d'un critère dans l'évaluation
 - et les seuils de réussite fixés au 2/3



Quelques étapes pour construire une grille d'évaluation critériée

Construire une grille critériée

1. Choisir une **compétence juridique** à évaluer
2. Déterminer la **famille de tâches** complexes propres à la compétence évaluée
3. Déterminer les **critères** adéquats pour chaque compétence évaluée
4. Déterminer les **indicateurs** adéquats de chaque critère
5. « **Chiffrer** » l'évaluation des critères

(cf. l'article de Gerard mis à disposition sur www.gaius.ch et l'ouvrage du même auteur : *Evaluer des compétences, Guide pratique*, de Boeck, 2009)

1. Choisir une compétence juridique à évaluer

- Identifier les différents usages du droit dans les médias
- Déterminer les enjeux juridiques d'une question sociale actuelle faisant débat
- Trouver les règles légales topiques d'un cas d'espèce
- Communiquer un savoir juridique sous la forme d'un schéma, d'un tableau, ...
- Déterminer une solution juridique d'un cas d'espèce en développant un raisonnement juridique approprié
- Justifier une décision juridique à l'aide d'une argumentation invoquant les sources du droit
- Analyser un processus législatif à la lumière des valeurs d'un État démocratique
- ...

2. Déterminer la famille de tâches complexes propres à la compétence évaluée

Des situations / tâches inédites,
mais suffisamment équivalentes à
ce qui a été fait en classe

- paramétrage (invariants)
- habillage des situations
(mises en scène)

Exemples

- élaborer des schémas pour
représenter le fonctionnement
d'une institution juridique
- résoudre des cas pratiques selon
une démarche respectant le
syllogisme judiciaire

3. Déterminer les critères adéquats pour chaque compétence évaluée

Un critère = un point de vue dans lequel on se place pour juger d'une qualité attendue de l'objet d'évaluation

(= les différents regards que l'enseignant va porter sur les productions des élèves)

Les critères doivent être **indépendants** les uns des autres afin de ne pas évaluer deux fois la même chose !

Ces critères devraient être également *pertinents*, *pondérés* et *peu nombreux*.

Des critères principaux (minimaux) :

Des critères secondaires :

L'*exactitude* ou la *correction* : utilisation correcte des savoirs et outils de la discipline

La *lisibilité* ou la *mise en relief* des informations

La *pertinence* : adéquation de la production à la situation (hors sujet)

Le *soin* ou la qualité de la présentation du travail

La *cohérence* : utilisation d'une démarche logique sans contradiction interne

L'*originalité* de la production

La *complétude* : développement et exhaustivité de la réponse

L'*orthographe* et la correction du langage

La *sélection* des informations : choix des éléments topiques

Prise en compte de *références* (notes, citations, bibliographie)

4. Déterminer les indicateurs adéquats de chaque critère

Les indicateurs = les éléments concrets qui pourront être observés dans les productions d'élèves et qui témoignent de la maîtrise ou non du critère
(= ce qui apporte de l'information et donne une indication)

Si le critère est général et abstrait, l'indicateur est **contextualisé** (il se réfère à une situation précise) et **concret** (on peut directement l'observer) !

Comment choisir les indicateurs ?

- Dans chaque situation, une liste de vérification permet de contrôler *l'exactitude* des informations
- Dans la situation X, pour être *pertinent* il faut faire... (utiliser tel vocabulaire, respecter les étapes de la démarche de résolution d'un cas, ...)
- Dans la situation Y, pour être *cohérent* il faut faire... (citer les règles légales topiques ou des exemples en lien avec la loi, rédiger une synthèse sans contradiction interne,...)
- Dans la situation Z, *mettre en relief les informations* revient à ... (utiliser des couleurs, des titres, des légendes, des majuscules, des encadrés ...)

Des critères et des indicateurs pour acheter une maison ?

Le coût

- Le prix d'achat
- Le prix de l'entretien
- Le prix des assurances, des impôts ...

L'espace

- La surface totale des pièces
- Le nombre de pièces
- La grandeur du jardin ...

L'esthétique

- Le style architectural
- Les matériaux
- La vue, l'emplacement ...

La durabilité

- L'efficacité énergétique du bâtiment
- L'accessibilité en transport public
- La provenance de l'électricité ...

Exercice : retour sur vos propositions du dernier cours

Reprenons maintenant vos propositions à propos de l'évaluation d'un schéma et, en groupe, vous :

- distinguez les éléments qui correspondent à des critères et ceux qui correspondent à des indicateurs,
- choisissez et reformulez 4 critères pertinents pour ce type d'activité,
- Déterminez au moins 2 indicateurs pertinents pour chaque critère retenu.

5. « Chiffrer » l'évaluation des critères

- Une tarification prévue pour chaque critère :
oui/non; acquis/non acquis; - -- + ++;
0pt/1pt/2pts/3pts
- Un seuil de réussite pour chaque critère :
au moins *x oui / x acquis / x + / x pts*
(règle des 2/3)
- Une pondération de chaque critère :
1 critère vaut x %; 1 critère à un
coefficient x
- Un barème pour établir la note finale :
 - 6 = x à y pts, 5,5 = z à y pts, ...
 - Note = (x pts obtenus : nbre de pts total) x 5 + 1
 - selon le nombre de critères maîtrisés...
(règle des 2/3)

Construire une grille d'évaluation critériée pour la résolution de cas en droit

Une démarche de résolution de cas en droit

1. Etablir les faits pertinents et les qualifier juridiquement

(les parties, les dates et lieux, les actes juridiques effectués)

2. Déterminer la/les question/s juridique/s à traiter

(les principaux enjeux juridiques : qui ? veut quoi ? de qui ?...)

3. Trouver la/les règle/s légale/s applicables

(quelle/s règle/s juridique/s est concernée/s)

4. Déterminer les conditions d'application et la conséquence juridique de chaque règle légale applicable

(lire la/les règle/s légale/s concernée/s)

5. Vérifier l'application de chaque règle légale aux éléments de l'état de fait

(établir le syllogisme de chaque règle retenue : faire les liens entre les faits et les règles légales retenues)

6. Proposer une solution au cas d'espèce

(répondre de manière argumentée à la/aux question/s juridique/s)

Exercice : comment évaluer une tâche complexe en droit ?

La résolution de cas

Voici deux copies d'élèves ayant résolu deux cas lors d'une évaluation de droit.

Lisez ces copies et identifiez les difficultés qui ne manqueront pas d'apparaître lorsque vous vous mettez à les corriger...

Quelles difficultés pour évaluer la résolution de cas en droit ?

- Ecart entre le corrigé et les solutions des élèves
- Nombre variable d'articles utilisés pour la résolution
- Des articles différents pour résoudre le même cas
- Des articles « hors sujet » mais analysés correctement
- Un nombre différent d'éléments explicatifs donnés, un approfondissement varié de la résolution des cas
- Des réponses correctes sans un développement suffisant ou inversement
- ...

**Evaluer des
raisonnements
juridiques,
pas seulement
la réponse
finale...**

Mettre l'accent sur l'évaluation de la rigueur des raisonnements proposés en regardant surtout :

- la structure des productions,
- la terminologie adoptée,
- la logique des éléments explicatifs,
- l'exactitude de la présentation de la majeure...

Des critères et des indicateurs pour évaluer la résolution de cas

Exercice : comment évaluer une tâche complexe en droit ?

Complétez le canevas de grille d'évaluation critériée donné afin d'évaluer le plus efficacement possible les copies des élèves. Pour ce faire, par groupes, vous vous mettez d'accord et vous déterminez :

- **les indicateurs de chacun des critères donnés**
- une tarification et une pondération pour évaluer **chaque critère**,
- un barème permettant d'attribuer une note entre 1 et 6.

Critère	Indicateurs
<p data-bbox="275 424 712 497"><i>Pertinence</i></p> <p data-bbox="275 592 741 890"><i>(Les réponses correspondent à une résolution de cas type)</i></p>	<ul data-bbox="846 352 1883 1334" style="list-style-type: none"><li data-bbox="846 352 1883 400">• x règles légales différentes ont été utilisées<li data-bbox="846 419 1883 531">• Les syllogismes apparaissent clairement et sont posés correctement<li data-bbox="846 550 1883 1334">• Toutes les étapes du raisonnement sont présentes et figurent dans l'ordre<ol data-bbox="943 687 1883 1334" style="list-style-type: none"><li data-bbox="943 687 1883 799">1. la qualification des faits et l'identification des parties<li data-bbox="943 818 1883 866">2. la formulation des questions juridiques<li data-bbox="943 885 1883 997">3. la détermination des bases légales topiques<li data-bbox="943 1016 1883 1128">4. les conditions d'application des bases légales<li data-bbox="943 1147 1883 1259">5. l'application des bases légales à l'état de fait<li data-bbox="943 1278 1883 1326">6. une solution au cas

Critère

Indicateurs

Cohérence

(Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses)

- Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés et les questions posées
- Il existe des liens logiques entre les questions posées et les règles légales utilisées
- Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés et les conditions d'application des règles légales utilisées
- Il existe des liens logiques entre les conditions d'application des règles utilisées et l'application de ces règles aux cas d'espèce
- Il existe des liens logiques entre les conséquences juridiques des règles légales utilisées et leur application aux cas d'espèce
- Il existe des liens logiques entre les questions posées et les solutions proposées
- Le raisonnement ne comporte pas d'éléments superflus à l'analyse (pas de digressions)

Critère	Indicateurs
<p><i>Sélection et exactitude des informations</i></p> <p><i>(Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les faits sont correctement identifiés • Les qualités des parties sont déterminées correctement • Les bases légales topiques sont correctement sélectionnées • Les conséquences juridiques et les conditions d'application des bases légales sélectionnées sont déterminées correctement : <ol style="list-style-type: none"> 1. Art. X : conséquence..., conditions ... 2. ... • Les solutions sont plausibles du point de vue juridique (elles pourraient être admises par un tribunal ou défendues par un juriste) • Des références correctes sont faites à la jurisprudence, à la doctrine ou aux éléments vus aux cours

Critère	Indicateurs
<p><i>Langue et vocabulaire</i></p> <p><i>(Les réponses sont rédigées en français et utilisent des termes juridiques adéquats)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les termes juridiques sont utilisés à bon escient : <ol style="list-style-type: none"> 1. les termes juridiques du domaine sont utilisés (pas de vocabulaire du langage commun) 2. les termes juridiques sont correctement utilisés • La copie ne contient pas d'erreurs d'orthographe • la syntaxe est correctement utilisée
Critère	Indicateurs
<p><i>Lisibilité et soin</i></p> <p><i>(Les réponses sont présentées de manière lisible et avec soin)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes du raisonnement sont mises en évidence (paragraphes distincts, numérotation, titres, ...) • L'écriture est lisible • La copie ne contient pas de ratures • Le texte respecte l'espace à disposition

Critères	Indicateurs
<p>Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas</p>	<p>Les 6 étapes de la démarche de résolution d'un cas pratique en droit sont présentes Les syllogismes juridiques apparaissent clairement et sont posés correctement Au moins 3 raisonnements distincts et complets ont été réalisés à partir de 3 règles légales différentes</p>
<p>Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses</p>	<p>Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les questions posées et les règles légales choisies Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les conditions d'application des règles légales utilisées et l'application de ces conditions aux cas d'espèce Il existe des liens logiques entre les questions posées, les conséquences juridiques des règles utilisées et les solutions des cas proposées</p> <p>Les raisonnements ne comportent pas d'éléments superflus à l'analyse (pas de digressions ou de redites)</p>
<p>Critère 3 : Sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et sélectionnés correctement</p>	<p>Les faits du cas d'espèce sont qualifiés juridiquement et les parties sont identifiées correctement Les questions sont formulées de manière juridique Les règles légales sont sélectionnées correctement Les conséquences juridiques et les conditions d'application des règles légales utilisées sont analysées correctement Les solutions des cas proposées sont plausibles du point de vue juridique</p>
<p>Critère 4 : soin, orthographe et syntaxe</p>	<p>L'écriture est lisible et il n'y a pas de rature Les réponses comprennent moins de 8 erreurs d'orthographe Les réponses comprennent moins de 5 erreurs de syntaxe</p>

Tarifer, pondérer et calculer la note
d'une résolution de cas

L'approche *sommative* sur les indicateurs

Critères	Indicateurs	Tarifcation	Pondération	Pts obtenus
1.	a) b) c) ...	0 pt / 1 pt 0 pt / 2 pt 0 pt / 1 pt / 2pt ...	x pts / 18 pts 40 %	(x pts : 18) x 40 = pts
2.				
...				
Total des points obtenus			 pts
Barème : 6 = 90 à 100 pts, 5.5 = 80 à 89 pts, 5 = 70 à 79 pts, 4.5 = 60 à 69 pts, 4 = 50 à 59 , 3.5 = 40 à 49 pts, 3 = 30 à 39 pts, 2.5 = 20 à 29 pts, 2 = 10 à 19 pts, 1.5 = 1 à 10 pts, 1 = 0 pt				Note :

L'approche *sommative* sur les critères

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarifcation et pondération de chaque critère	Résultat par critère
1.	a) b) c) ...	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt 1 pt 2 pts 3 pts (0 pt = aucune maîtrise 1 pt = maîtrise partielle 2 pts = maîtrise minimale 3 pts = bonne maîtrise) Pondération par critère : Y %	(pts obtenus : 3) x « Y % » =
Barème : [(nbre de pts total / 100) x 5] + 1 (ou 6 = 90 à 100 pts, 5.5 = 80 à 89 pts, 5 = 70 à 79 pts, 4.5 = 60 à 69 pts, 4 = 50 à 59 , 3.5 = 40 à 49 pts, 3 = 30 à 39 pts, 2.5 = 20 à 29 pts, 2 = 10 à 19 pts, 1.5 = 1 à 9 pts, 1 = 0 pt)				Note :

L'approche *purement* critériée

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarifcation et seuil de réussite pour chaque critère	Résultat par critère
Critères minimaux				
1.	a)	- _____ +	0 pt 1 pt	<div style="border: 2px solid blue; border-radius: 50%; padding: 10px; display: inline-block;"> Maîtrisé / Non maîtrisé </div>
	b)	- _____ +		
	c)	- _____ +	2 pts 3 pts	
	...		<div style="border: 2px solid blue; border-radius: 50%; padding: 10px; display: inline-block;"> (0 pt = aucune maîtrise 1 pt = maîtrise partielle 2 pts = maîtrise minimale 3 pts = bonne maîtrise) </div>	
2.			Seuil de réussite du critère : 2 pts	
3.				
Critères secondaires				
1.				
2.				

(règle des 2/3)

Des notes pour l'approche *purement critériée*...

Pour la compétence x...		Note
➤ 0 critère minimal + 0 critère secondaire maîtrisé	Echec	1
➤ 0 critère minimal + 1 critère secondaire maîtrisé		1,5
➤ 0 critère minimal + 2 critères secondaires maîtrisés		2
➤ 0 critère minimal + 3 critères secondaires maîtrisés		2,5
➤ 1 critère minimal maîtrisé		3
➤ 2 critères minimaux maîtrisés		3,5
➤ 3 critères minimaux maîtrisés	Réussite	4
➤ 4 critères minimaux maîtrisés		4,5
➤ 4 critères minimaux + 1 critère secondaire maîtrisé		5
➤ 4 critères minimaux + 2 critères secondaires maîtrisés		5,5
➤ 4 critères minimaux + 3 critères secondaires maîtrisés		6

Une proposition de grille critériée
pour évaluer la résolution de cas

Evaluation n° x : *Domaine juridique concerné*

Les cas suivants relèvent de la pure fiction... Ils ont été imaginés juste pour les besoins d'une réflexion juridique à évaluer !

1. ... (donnée du cas n° 1)

Quid iuris ?

(espace pour la production des élèves)

2. ... (donnée du cas n° 2)

Quid iuris ?

(espace pour la production des élèves)

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarification		Résultats par critère
Critère 1 : Pertinence Les réponses correspondent à une résolution de cas	Les 6 étapes de la démarche de résolution d'un cas pratique en droit sont présentes Les syllogismes juridiques apparaissent clairement et sont posés correctement Au moins 3 raisonnements distincts et complets ont été réalisés à partir de 3 règles légales différentes	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt	1 pt	Pondération : x 2
Critère 2 : Cohérence Des liens logiques existent entre les différents éléments des réponses	Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les questions posées et les règles légales choisies Il existe des liens logiques entre les états de fait sélectionnés, les conditions d'application des règles légales utilisées et l'application de ces règles à l'espèce Il existe des liens logiques entre les questions posées, les règles utilisées et les solutions des cas Les raisonnements ne comportent pas de digressions ou de redites	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt	1 pt	Pondération : x 3
Critère 3 : Sélection et exactitude des informations Les réponses contiennent des éléments exacts du point de vue juridique et correspondent aux éléments attendus	Les faits du cas sont correctement résumés Les règles de droit sont correctement citées Les conclusions juridiques sont correctement formulées Les solutions sont correctement formulées et correspondent au point de vue juridique	- _____ + - _____ + - _____ + - _____ +	0 pt	1 pt	Pondération : x 3
Critère 4 : soin, orthographe et syntaxe	L'écriture est soignée Les réponses comportent au maximum 8 erreurs d'orthographe Les réponses comportent au maximum 5 erreurs de syntaxe	- _____ + - _____ + - _____ +	0 pt	1 pt	Pondération : x 1
Explication de la tarification des critères :			Total des pts (sur 27 pts) :		
0 pt = aucune maîtrise 1 pt = maîtrise insuffisante 2 pts = maîtrise minimale 3 pts = bonne maîtrise			Note :		
			[(nbre de pts obtenus / 27) x 5] + 1		

A tester...

Exercice : comment évaluer une tâche complexe en droit ?

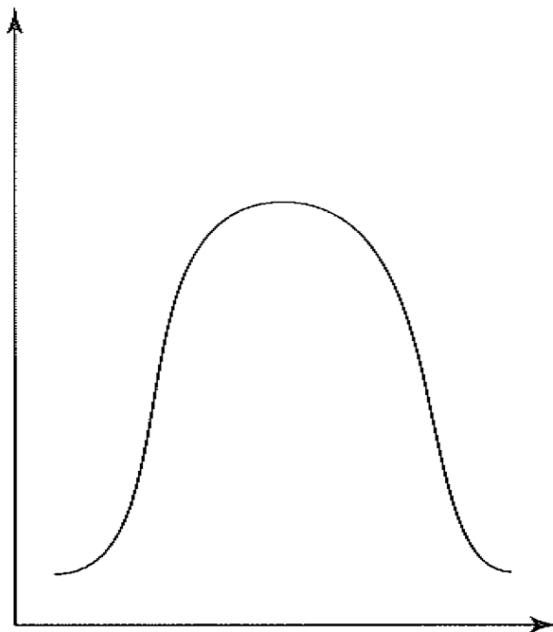
- Maintenant que vous avez votre grille d'évaluation critériée pour la résolution de cas en droit, corrigez les deux copies distribuées précédemment !
- Comment utiliseriez-vous cette grille pour parler avec ces élèves de leurs apprentissages en droit ?
- Mettez en évidence les difficultés rencontrées dans l'utilisation de cette grille...

Les avantages et les inconconvénients des grilles critériées

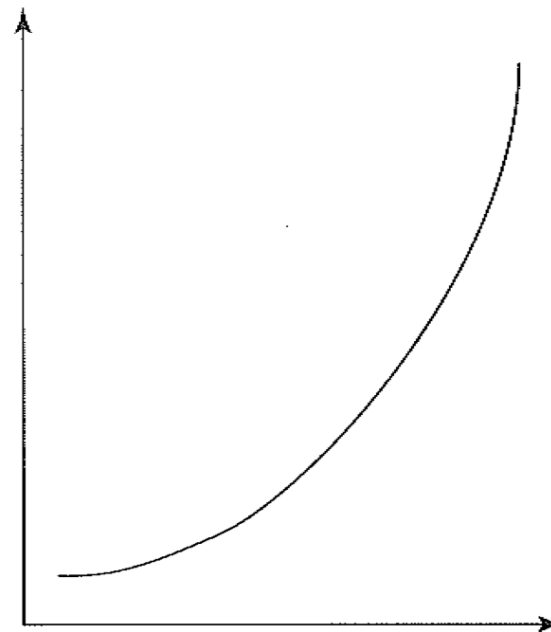
Une comparaison des différentes approches :

Approche sommative	Approche sommative pondérée	Approche purement critériée
<p>Résultats par critère :</p> <p>Principaux</p> <ul style="list-style-type: none"> •4 pts sur 5 pts •2 pts sur 9 pts •9 pts sur 15 pts <p>Secondaires</p> <p>4) 4 pts sur 4 pts</p> <p>5) 4 pts sur 4 pts</p> <p>Total :</p> <p>23 pts sur 37 pts</p> <p>Note :</p> <p>$((23 / 37) \times 5) + 1 = 4,1$</p>	<p>Principaux</p> <ul style="list-style-type: none"> •$4/5 \times 20 = 16$ •$2/9 \times 20 = 4,4$ •$9/15 \times 30 = 18$ <p>Secondaires</p> <ul style="list-style-type: none"> •$4/4 \times 10 = 10$ •$4/4 \times 20 = 20$ <p>Total : 68,4 / 100</p> <p>Note :</p> <p>$((68,4/100) \times 5) + 1 = 4,4$</p>	<p>Principaux</p> <ul style="list-style-type: none"> •maîtrisé •non maîtrisé •non maîtrisé <p>Secondaires</p> <ul style="list-style-type: none"> •maîtrisé •maîtrisé <p>1 minimal + 2 critères secondaires maîtrisés</p> <p>Note : 3,5</p>

Une pédagogie de la réussite : vers la maîtrise maximale



Courbe de Gauss
(culture de l'échec)



Courbe en J
(culture de la réussite)

GERARD F.-M., *Evaluer des compétences; guide pratique*, de Boeck, p. 104

Des grilles d'évaluation complexes, mais...

- des grilles qui permettent de communiquer clairement et dans le détail avec les élèves au sujet de leurs apprentissages en droit !
- des grilles utilisables non seulement pour les évaluations certificatives, mais tout au long des apprentissages

Des grilles d'évaluation complexes, mais...

- des grilles utilisables pour toutes les tâches complexes de la même famille de situations !
(sauf pour la liste de vérification du critère de l'exactitude qui varie forcément)
- Des grilles modulables et adaptables à souhait pour diverses familles de situations en droit
(les critères et leurs indicateurs étant relativement stables pour une même discipline)

Les grilles critériées du MSDRO31 et MSDRO21

La grille d'évaluation pour la certification du module MSDRO 31

Critères	Indicateurs	Pondération des critères
<p style="text-align: center;">Critère 1 : pertinence</p> <p>Les productions des étudiant-e-s sont en adéquation avec ce qui est demandé (la réalisation des activités à distance ; l'analyse d'un dispositif travaillant une compétence juridique pour l'examen)</p>	<p><i>Pour les activités des enseignements à distance</i></p> <p>Les délais ont été respectés. Les documents demandés ont été réalisés et déposés sur www.gaius.ch. Les interventions demandées sur www.gaius.ch ont été faites.</p>	10 %
	<p><i>Pour l'examen</i></p> <p>Des modèles d'enseignement et des dispositifs didactiques spécifiques sont identifiés et critiqués. Au moins une tâche complexe est critiquée ou proposée. Une compétence juridique est critiquée ou proposée. Des éléments d'explication pertinents et originaux sont proposées.</p>	10 %
<p style="text-align: center;">Critère 2 : cohérence</p> <p>La production des étudiant-e-s lors de l'examen est en lien logique avec les éléments théoriques vus durant le cours de didactique</p>	<p>Les commentaires sur les objectifs et les consignes correspondent aux critiques vues au cours et montrent la maîtrise de leur formulation. Les commentaires sur les niveaux taxonomiques des activités correspondent aux critiques vues au cours ; ils montrent que l'on sait identifier ces derniers et proposer des activités qui varient les niveaux taxonomiques. Les commentaires sur les dispositifs didactiques et les modèles d'enseignement correspondent aux critiques vues au cours et montrent que l'on sait varier son enseignement. Les commentaires sur les compétences juridiques correspondent aux critiques vues au cours et montrent que les enjeux de l'enseignement par compétences sont connus. Aucun élément superflu à l'analyse (digression, redite, ...) n'est présent.</p>	40 %
<p style="text-align: center;">Critère 3 : sélection et exactitude des informations</p> <p>La production des étudiant-e-s lors de l'examen comporte des informations correctes et essentielles du point de vue juridique et didactique</p>	<p>Les réponses apportées ne comportent pas d'erreurs juridiques ou didactiques. Les erreurs didactiques et pédagogiques de la planification ont été repérées, notamment concernant la conceptualisation et la problématisation de l'enseignement, l'organisation et la gestion des activités individuelles et collectives en classe. Les erreurs juridiques ont été repérées et les informations juridiques essentielles de la matière traitée ont été identifiées, notamment concernant la matrice disciplinaire et la transposition didactique en droit. La terminologie juridique et didactique est utilisée correctement.</p>	40 %

La grille d'évaluation pour la certification du module MSDRO 21

Critères	Indicateurs	Pondération
Critère 1 : pertinence Les productions des étudiants sont en adéquation avec ce qui est demandé (la réalisation des travaux à distance ; la présentation du séminaire ; le dossier de certification et la soutenance orale)	<i>Pour les travaux à distance (10%)</i> Les délais ont été respectés ; les documents et commentaires demandés ont été déposés sur www.gaius.ch .	25 %
	<i>Pour le séminaire (5%)</i> Les étudiant-e-s ont élaboré le dispositif d'enseignement en laissant les traces de cette collaboration dans leur forum. Le dispositif a mis en évidence les enjeux de l'intégration de l'IA ou de la prise en compte de la durabilité dans l'enseignement du droit. La présentation du dispositif a permis d'obtenir une idée concrète de sa mise en œuvre en classe.	
	<i>Pour le dossier de certification et la soutenance orale (10%)</i> Le dossier contient la planification d'une séquence d'enseignement (contexte, intentions, étapes, documents utilisés). Une activité de groupe permettant le travail d'une compétence juridique est présentée dans le dossier. Une ébauche d'évaluation a été remise dans le dossier et présentée lors de la soutenance orale. La justification des choix didactiques effectués est développée lors de la soutenance orale.	
Critère 2 : cohérence Les contenus de la présentation du séminaire, du dossier de certification et de la soutenance orale sont en lien logique avec les éléments théoriques vus durant le cours de didactique	<i>Pour le séminaire</i> La présentation du dispositif d'enseignement a justifié l'acquisition d'une compétence juridique par les élèves. La mise en évidence de l'utilisation de l'IA ou de la prise en compte de la durabilité correspond aux enjeux vus en cours. La présentation du séminaire a permis une analyse didactique du dispositif d'enseignement lié au thème juridique de la séance.	5 %
	<i>Pour le dossier de certification et la soutenance orale</i> Les étapes de la planification proposées s'enchaînent de manière logique et les explications à ce propos sont cohérentes. Les justifications des modèles d'enseignement proposés correspondent aux notions vues en cours. Les justifications des activités proposées et des documents utilisés correspondent aux notions vues en cours (notamment en déterminant les niveaux taxonomiques des activités proposées et en expliquant la qualité et la nature des documents choisis). La justification du travail de groupe permet de démontrer la plus-value de ce dispositif et le développement d'une compétence juridique (notamment en présentant l'intérêt de ce travail, la mise en œuvre d'une tâche complexe et la compétence disciplinaire choisie). La proposition d'évaluation et les explications données à ce propos montrent que l'évaluation est pertinente, valide et fiable.	35 %
Critère 3 : sélection et exactitude des informations Le dossier de certification et les explications données lors de la soutenance orale comportent des informations correctes et essentielles du point de vue juridique et didactique	<i>Pour le dossier de certification et la soutenance orale</i> Les explications données ne comportent pas d'erreurs didactiques ou juridiques, et la terminologie est utilisée correctement. Les intentions de l'étudiant-e sont formulées de manière correcte (formulation des objectifs généraux, des objectifs spécifiques et opérationnelles, et de la compétence) et correspondent aux exigences des plans d'études. Les notions juridiques de la matière traitée ont été identifiées (conceptualisation) et présentées de manière critique (problématisation). Le timing proposé pour le déroulement des différentes étapes est équilibré ; la mise en œuvre concrète en la classe est réalisable. La consigne de l'activité de groupe est formulée de manière spécifique et opérationnelle, et les explications données démontrent que la gestion de cette activité permet le travail réel d'une compétence juridique en classe. Les supports de travail sont présentés avec soin et de manière à mettre en évidence les enjeux juridiques du thème choisi. L'ébauche d'évaluation et les explications orales ne comportent pas d'erreurs didactiques relevées par la docimologie.	35 %